

**Lettre de mission à Madame Eva-Marie GOEPFERT
Vice-présidente en charge de la vie étudiante, de l'action culturelle et de la communication**

Madame la Vice-présidente, chère collègue,

En tant que Vice-présidente en charge de la vie étudiante, de l'action culturelle et de communication, vos missions consisteront à impulser, à définir et animer les politiques dans ces domaines. Conformément au projet de l'équipe présidentielle, elles se déclineront de la manière suivante :

- Vous aurez la charge de la politique de développement et de promotion de la vie étudiante, dans ses différentes dimensions, ainsi que de l'action sociale en direction des étudiant.es. A ce titre il vous reviendra notamment, en lien avec la Vice-présidente en charge de la Formation et de la vie étudiante, de :

- Favoriser la vie étudiante sur les campus à travers les initiatives culturelles, les actions de soutien aux associations étudiantes, l'impulsion d'événements et de temps de convivialité sur les campus ;
- Poursuivre les actions menées en vue d'améliorer l'accompagnement social et médical des étudiant.es, de renforcer et de mieux faire connaître les dispositifs de prise en charge et de soutien ;
- Participer aux commissions du FSDIE, tant dans le domaine des aides sociales que des projets étudiants.

- Vous aurez également pour mission d'impulser une politique culturelle d'établissement. En tant qu'institution culturelle, l'Université doit soutenir et encourager les initiatives et engagements culturels des usager.es et proposer un programme riche de manifestations adaptées aux missions de l'université : diffusion du savoir et de la culture, valorisation de la production scientifique, organisation de débats et d'espaces de réflexion sur les questions sociétales et économiques et les situations socio-politiques. En cohérence avec cette politique d'établissement, vous travaillerez à :

- Fixer les orientations du programme d'animations culturelles pour et en partenariat avec les usager.es, les membres du personnel mais aussi les habitant.es, le tissu associatif et les acteurs socio-économiques de l'agglomération lyonnaise ;
- Renforcer l'ouverture à la vie de la cité ;
- Développer les coopérations et partenariats culturels ;
- Développer une politique de prêt et de location des espaces culturels de l'établissement pour les partenaires et les acteurs socio-économiques de l'agglomération en cohérence avec les missions et valeurs de l'université ;
- Favoriser la valorisation des activités culturelles de l'établissement.

- Vous aurez enfin pour mission de définir et d'assurer le suivi de la politique de communication de l'établissement. A ce titre vous aurez la charge :
 - D'animer un projet de communication interne au service des personnels et des usager.es, en travaillant notamment à favoriser l'accès à l'information sur la vie de l'établissement, ses projets et ses objectifs stratégiques, à ouvrir l'organisation, à faciliter les circuits d'informations et la concertation pour encourager les pratiques collégiales et le dialogue entre les différentes instances de l'établissement et les membres du personnel, à favoriser l'intégration des nouvelles et nouveaux étudiant.es et nouveaux membres du personnel, à coordonner et développer des espaces et réseaux de partage d'informations sur la vie des campus et sur la vie étudiante ;
 - D'œuvrer à la reconnaissance de l'établissement par le renforcement de son identité autour de ses spécificités, ses originalités et ses valeurs et contribuerez à l'affirmation de sa place dans la cité et dans le monde universitaire ;
 - De définir une politique de communication numérique autour de l'évolution des sites web et de la définition d'un positionnement de l'établissement sur les réseaux sociaux en fonction des besoins des membres de la communauté universitaire et des partenaires, en cohérence avec les projets de communication de l'établissement.

Pour effectuer ces missions, vous bénéficierez d'une décharge d'enseignement équivalente à 128h par an.

Je vous remercie, Madame la Vice-Présidente, chère collègue, de votre implication dans la réalisation de nos objectifs en faveur d'une université démocratique, ouverte et solidaire.

Lyon, le 3 juillet 2020

Nathalie DOMPNIER
Présidente de l'Université Lumière Lyon 2